

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023-23

L'an deux mille vingt-trois-----

Le 13 décembre à 18h00-----

Le Conseil d'Administration du CIAS Pays de Nexon-Monts de Châlus, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la maison de l'intercommunalité à Nexon, sous la présidence de M. GERVILLE REACHE Fabrice, Vice-Président.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 5 décembre 2023

Nombre de membres :

PRESENTS : Mmes BELAIR Florence, CHEYRONNAUD Céline, DESSEX Martine, PRADIER Claudine, SAZERAT Marie-Christine, Mrs CHIROL Christian, DEVARISSIAS Philippe, GERVILLE REACHE Fabrice.

En exercice : 15

EXCUSE AVEC POUVOIR : M. DEXET Emmanuel, pouvoir donné à M. GERVILLE REACHE Fabrice, M. TRICARD Jacques, pouvoir donné à Mme PRADIER Martine.

Présents : 8

EXCUSES : Mmes HILAIRE GENIN Karine, LACOURARIE Bernadette, PASSERIEUX Béatrice, PECOUT Chantal, M. SANBA Issame.

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Suppression d'emplois permanents et mise à jour du tableau des effectifs

Exposé :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8 ;

Vu le budget du CIAS ;

Vu le tableau actuel des effectifs du CIAS ;

Vu l'avis favorable émis par le comité social territorial placé auprès du centre de gestion de la Haute-Vienne lors de sa séance du 17 novembre 2023,

Le Vice-Président expose aux membres du Conseil d'Administration la nécessité de supprimer des emplois qui sont devenus vacants pour différentes raisons (démission, rupture conventionnelle, mutation...) et ainsi mettre à jour le tableau des effectifs. Il précise que la majorité de ces emplois ont été remplacés par la création de nouveaux emplois par délibérations du Conseil d'Administration.

Emplois supprimés	Nombre de postes supprimés
Filière animation	
Animateur 2 ^e classe suite à avancement de grade – 35/35e	1
Adjoints d'animation - 9.52/35 ^e	2
Adjoints d'animation – 9.87/35 ^e	1
Adjoints d'animation – 9.52/35 ^e	4
Filière administrative	
Adjoint administratif – 28/35 ^e suite à une rupture conventionnelle	1
Filière sanitaire et sociale	
Educatrice de jeunes enfants – 16/35 ^e suite à une démission	1
Assistant socio-éducatif – 35/35 ^e suite à une démission	1
Filière technique	
Adjoint technique – 35/35 ^e (retraite)	1
Adjoint technique – 12.95/35 ^e (arrêt cumul emploi/retraite)	1

Délibération :

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé ci-dessus et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'adopter** la proposition ci-dessus,
- **De modifier** le tableau des emplois annexé à cette délibération
- **Autorise** le Président à inscrire au budget les crédits correspondants.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 14 décembre 2023

Le Président,
Emmanuel DEXET

Par Délégation,
Le Vice-Président

